



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 9 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Camphin en Pévèle, convoqué le 5 avril 2024, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Olivier VERCRUYSSÉ, Maire.

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	<b>En exercice :</b>	16	<b>Etai<sup>ent</sup> présents :</b>	Mesdames COQUET Christine, COULON Chantal, GUILLAUD Patricia, MASSELOT Catherine, PARENT Monique, PAUL Christine Messieurs DELEVOYE Didier, LEFEBVRE Francis, LEMAIRE Aurélien, LEPERS Jean-Marie, LEROY Bertrand, VERCRUYSSÉ Olivier
	<b>Présents :</b>	12	<b>Absentes excusées :</b>	FIEVET Béatrice, THIEFFRY Martine
	<b>Votants :</b>	12	<b>Absents :</b>	DELBERGHE Paul-Edward, MARCHAND Laurent
	Monsieur LEROY Bertrand est nommé secrétaire de séance			

N° : **2024-16**

**BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Monsieur le Maire précise que l'assemblée vient d'approuver le compte administratif 2023 ainsi que le compte de gestion du receveur du budget principal de la commune.

Ces documents font apparaître les résultats suivants :

	RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVESTISSEMENT	- 405 938.79		- 176 938.19	(D) - 96 229.87 (R) 83 087.35	- 596 019.50
FONCTIONNEMENT	870 790.36	- 579 839.36	366 946.81		657 897.81

Le Conseil Municipal,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement) ;

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	657 897.81
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	596 019.50
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (C/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (R002)	61 878.31
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter en dépenses de fonctionnement (D002)	

Décision adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme  
Délibération signée le 12 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024



ID : 059-215901240-20240409-2024\_16-DE

Le Maire,

Olivier VERCRUYSSÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Vercruyssé', written over a horizontal line.

